

Syndicat des Eaux  
et de l'Assainissement  
Alsace-Moselle



# Rapport annuel 2017



**SYNTHÈSE LOCALE  
EAU POTABLE**

**COMMUNAUTÉ DE  
COMMUNES DE LA  
RÉGION DE MOLSHEIM  
MUTZIG**



## VOTRE COMMISSION LOCALE

## VOTRE PRÉSIDENT :

Gilbert ROTH

Proximité et sens du service public : ces valeurs s'incarnent pleinement ces deux dernières années, suite à l'importante mobilisation des forces du SDEA liée aux événements pluvieux exceptionnels et aux températures extrêmes de l'hiver. Il a fallu faire face rapidement et efficacement aux situations d'urgence au bénéfice de tous les territoires.

Au printemps 2016, les inondations et les coulées boueuses ont été nombreuses sur plusieurs de nos secteurs générant 164 interventions diverses et des opérations d'urgence de nettoyage d'avaloirs ou de curage de réseaux. Au cours de l'hiver 2017, plus de 250 ruptures de conduites d'eau potable ont été générées en raison de fortes gelées. Plusieurs dizaines d'agents ont été mobilisés en journée, mais aussi la nuit et les week-ends par le biais de la permanence 24h/24 et 7j/7. Parfois, ce sont des situations de crise qu'il a fallu gérer avec efficacité et de manière coordonnée.

Nous savons que nous pouvons compter sur la mobilisation exceptionnelle du SDEA, un engagement au service de la population, salué par de nombreux élus ainsi que par les services d'urgence.

Le présent rapport annuel rend compte de manière synthétique des principaux résultats financiers et techniques, ainsi que des performances du système pour l'année 2017. Pour toute question ou information, un espace dédié vous est accessible depuis notre site : [www.sdea.fr](http://www.sdea.fr).



➤ Membre du SDEA depuis **13/11/1958**

## VOS COMMUNES

ALTORF  
AVOLSHEIM  
DACHSTEIN  
DINSHEIM-SUR-BRUCHE  
DORLSHEIM  
ERGERSHEIM  
GRESSWILLER  
HEILIGENBERG  
MOLSHEIM  
MUTZIG  
NIEDERHASLACH  
OBERHASLACH  
SOULTZ-LES-BAINS  
STILL  
WOLXHEIM

## LES GROS CONSOMMATEURS

44EME RT MUTZIG  
CORA DORLSHEIM  
HOPITAL LOCAL DE MUTZIG  
HOPITAL DE MOLSHEIM  
HOTEL DIANA  
ILLER DISTRIBUTION  
LAVE EAU JET  
LYCEE D'ETAT MIXTE  
MERCEDES BENZ  
SAFRAN  
MILLIPORE SAS  
OPHLM DU BAS RHIN  
OSRAM SA  
CC REGION MOLSHEIM MUTZIG  
SAREPTA  
VILLE DE MOLSHEIM

## VOS USAGERS

- **10 752** abonnés
- **37 700** habitants desservis

## VOS VOLUMES

- **1 934 273** m<sup>3</sup> consommés
- **52** m<sup>3</sup> consommés/habitant
- **180** m<sup>3</sup> consommés/abonné



## LA QUALITÉ DE VOTRE EAU

## CHIFFRES CLÉS

Dureté de l'eau (°F) : Env. 3 à 23 selon l'UDI

Nitrates (mg/l) : Env. 1,5 à 22 selon l'UDI

## CONTROLE REGLEMENTAIRE (ARS)

	2015	2016	2017
Taux de conformité microbiologique	100 %	99 %	97 %
Nombre de prélèvements analyses microbiologiques total	97	138	134
Nombre de prélèvements analyses microbiologiques non conformes	0	2	4
Taux de conformité physico-chimique	100 %	100 %	100 %
Nombre de prélèvements analyses physico-chimiques total	146	162	142
Nombre de prélèvements analyses physico-chimiques non conformes	0	0	0

Secteur Niederhaslach :

Eau de bonne qualité bactériologique, douce et faiblement nitratée. 1 analyse a révélé une légère contamination bactériologique au niveau d'un des réservoirs. Afin de sécuriser la qualité bactériologique, une chloration en continu préventive a été mise en service. Aucun pesticide n'a été détecté.

Secteurs Oberhaslach, Oberhaslach Thalacker, Still et Heiligenberg :

Eau de très bonne qualité bactériologique, douce et faiblement nitratée. Aucun pesticide n'a été détecté.

Secteur de Still : eau de bonne qualité bactériologique. Une dégradation de la qualité microbiologique a été observée en juillet et a nécessité la mise en place d'une restriction d'usage. Les mesures engagées (chloration, purge, etc) ont permis de rétablir rapidement la qualité de l'eau distribuée.

Secteur Molsheim Mutzig :

Eau de très bonne qualité bactériologique, dure et moyennement nitratée. Certains pesticides ont été détectés à l'état de traces mais en concentration inférieure aux limites réglementaires. Une légère contamination a été observée en juin sur un point du réseau mais globalement la chloration mise en place sur les ressources de Gresswiller et Griesheim 3 a permis de sécuriser la qualité de l'eau distribuée sur ce secteur.

Pour plus d'informations sur la qualité de l'eau, vous pouvez consulter la Synthèse annuelle de l'Agence Régionale de la Santé sur <http://www.sdea.fr/index.php/Usagers/L-eau-dans-la-commune.html>



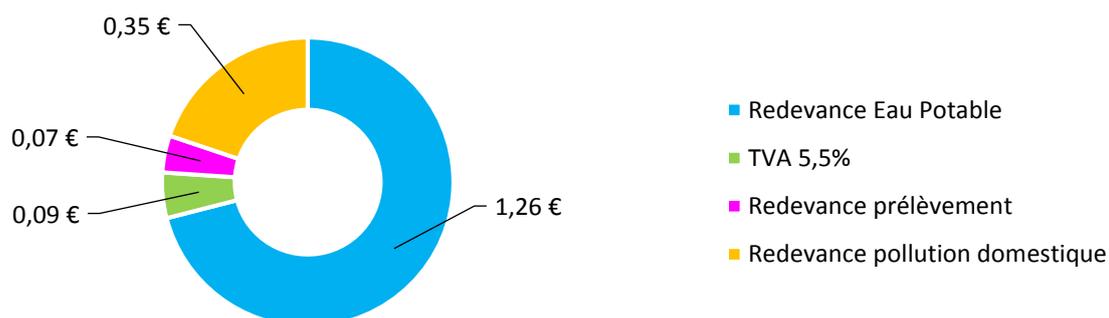
## VOS DONNÉES FINANCIÈRES

## PRIX DE VOTRE EAU

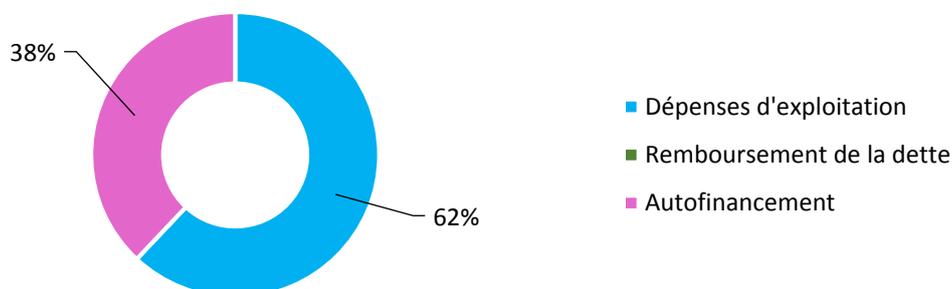
Retrouvez ci-dessous les éléments constitutifs du prix de l'eau sur votre périmètre.

Prix de l'eau par m<sup>3</sup> pour 120 m<sup>3</sup> norme INSEE

- Part fixe : **40,17 €HT/an**
- Part variable : **0,92 €HT le m<sup>3</sup>**
- Redevance eau potable du périmètre : **1,25 €HT par m<sup>3</sup> pour 120 m<sup>3</sup>**
- Prix du service eau potable, redevances Agence de l'Eau et TVA comprises : **1,77 €TTC par m<sup>3</sup> pour 120 m<sup>3</sup>**

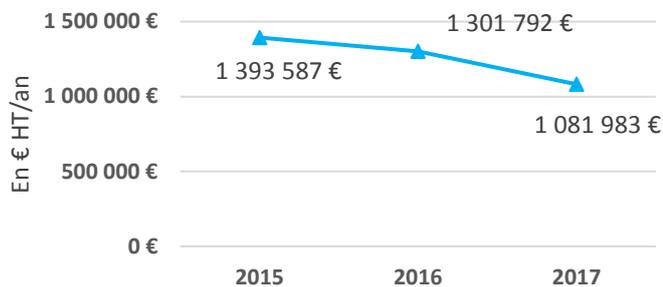
Prix de l'eau par m<sup>3</sup> pour 120 m<sup>3</sup>

## Affectation pour 100 € de recette

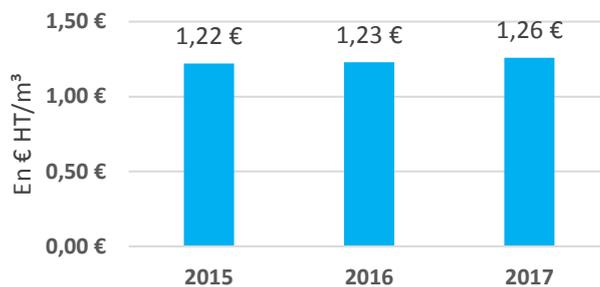




## Montant des investissements



## Evolution des tarifs de l'eau



17 305 factures émises dans l'année

Indicateurs financiers	2015	2016	2017
Durée d'extinction de la dette de la collectivité	0 an	0 an	0 an
Capital restant dû	0 €	0 €	0 €
Taux d'impayés sur factures d'eau de l'année précédente	0 %	0 %	0 %
Montant des abandons de créances	59 070 €	0 €	0 €
Taux de réclamations pour 1000 abonnés	0 ‰	0 ‰	0,29 ‰

Le budget Eau de la Communauté de Communes présente une santé financière satisfaisante avec une dette actuellement nulle. L'autofinancement du budget reste confortable et permet de financer les investissements engagés.

Pour plus d'informations sur les redevances, vous pouvez consulter la note d'information annuelle de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse sur <http://www.eau-rhin-meuse.fr>



## VOTRE PATRIMOINE

## CARACTÉRISTIQUES DES OUVRAGES

## Capacité de production

- Capacité journalière maxi : **19 824** m<sup>3</sup>/jour
- Volume prélevé journalier moyen : **8 457** m<sup>3</sup>/jour
- Taux de mobilisation jour moyen : **43** %
- Volume prélevé journalier de pointe : **8 296** m<sup>3</sup>/jour
- Taux de mobilisation jour de pointe : **42** %
- **9** puits
- **13** sources
- **13** réservoirs (capacité totale de stockage : 5 570 m<sup>3</sup>)
- **3** stations de traitement
- **11** unités de désinfection
- **280,8** km de conduites

## Capacité de stockage

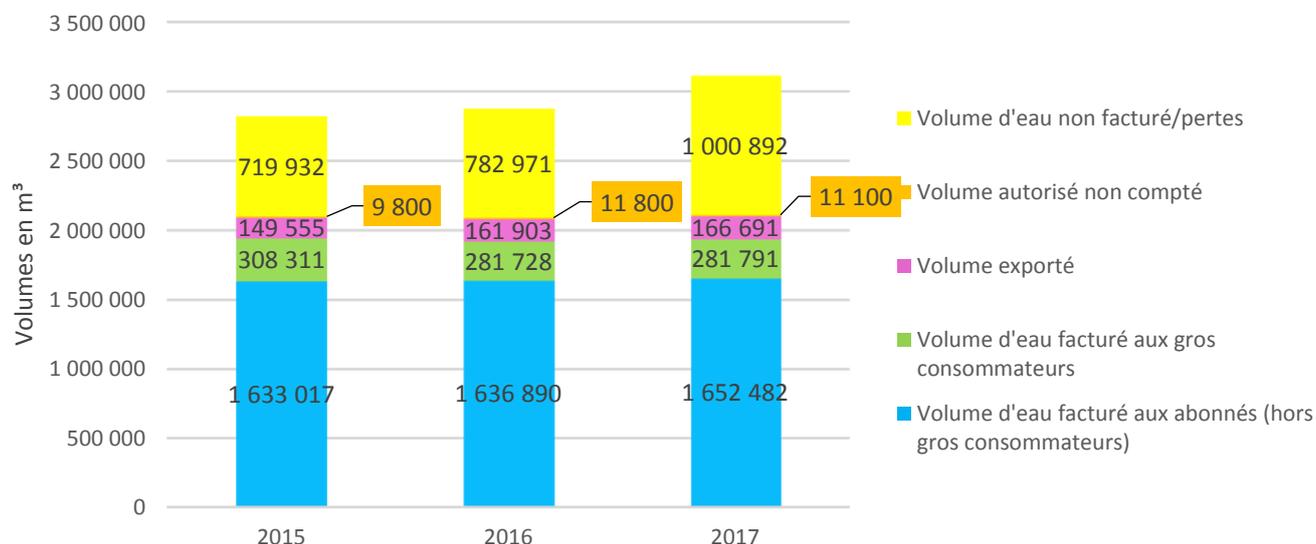
- Volume utile des réservoirs : **4 555** m<sup>3</sup>
- Autonomie réservoir en moyenne : **0,6** jour(s)
- Nombre d'heures d'autonomie réservoir en pointe : **13** h

Indicateurs de performance	2017
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (*)	93
Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (*)	80%



## VOTRE RÉSEAU D'EAU POTABLE

## PRODUCTION - VENTES



L'année 2017 est marquée par une hausse des volumes mis en production tandis que les volumes vendus sont restés quasiment stables.

L'augmentation de production est principalement liée aux nombreuses fuites et ruptures survenues au début de l'année 2017, période marquée par un long épisode de froid intense (+ 16 ruptures sur conduites principales / exercice 2016).

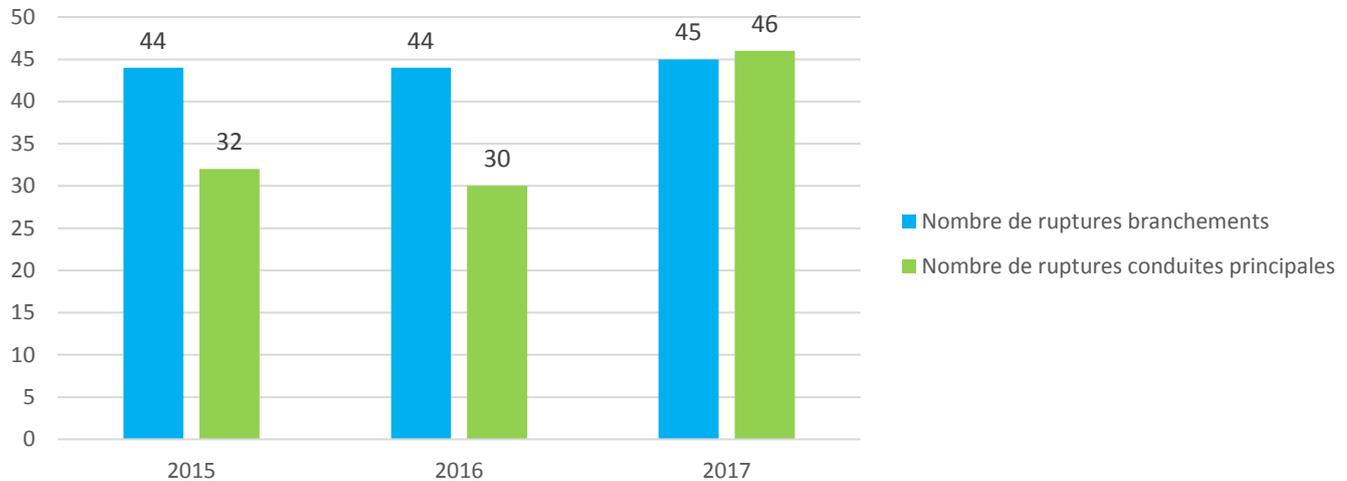
## INTERRUPTIONS DE SERVICE ET RUPTURES

Indicateurs de performance	2017
Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini/service	48 h
Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées (*)	4,28‰
Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	100%

Année	Indice linéaire de réparation (nb/km) (*)
2017	0,16
Année	Indice linéaire des volumes non comptés (m³/km/j) (*)
2017	10,92



## NOMBRE DE RUPTURES REPAREES



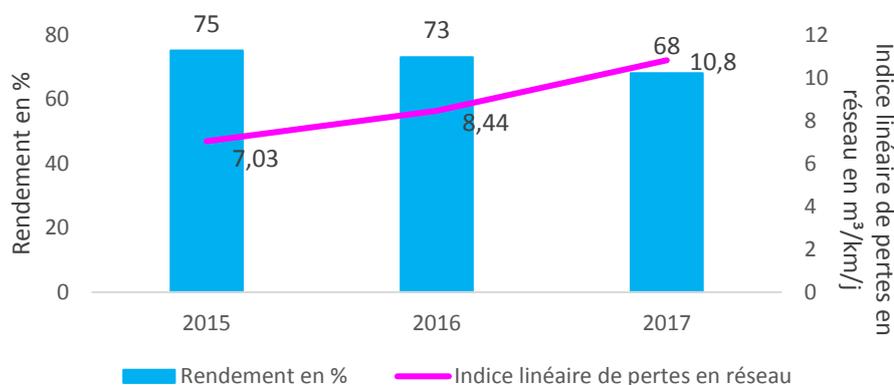
## APPAREIL DE DEFENSE CONTRE L'INCENDIE (poteaux et hydrants)

- 1321 appareils
- 8 réparations sur les poteaux d'incendie
- 14 remplacements

## PARC DE COMPTEURS

- 10 752 nombre total de compteurs
- 768 compteurs remplacés, soit 7,15% du parc
- 85% de compteurs radio-relevés

## RENDEMENT ET ILP(\*) DES RESEAUX



Les performances du réseau sur l'année 2017 sont moyennes avec un rendement en deçà de la valeur cible obligatoire (70%). Le non-respect de la valeur minimale nécessiterait la mise en œuvre d'un plan d'action visant à proposer les mesures correctives destinées à améliorer le rendement des installations.



## LES INVESTISSEMENTS SUR VOS RÉSEAUX ET OUVRAGES

### INTERVENTIONS PRINCIPALES SUR RESEAUX ET OUVRAGES

#### OUVRAGES :

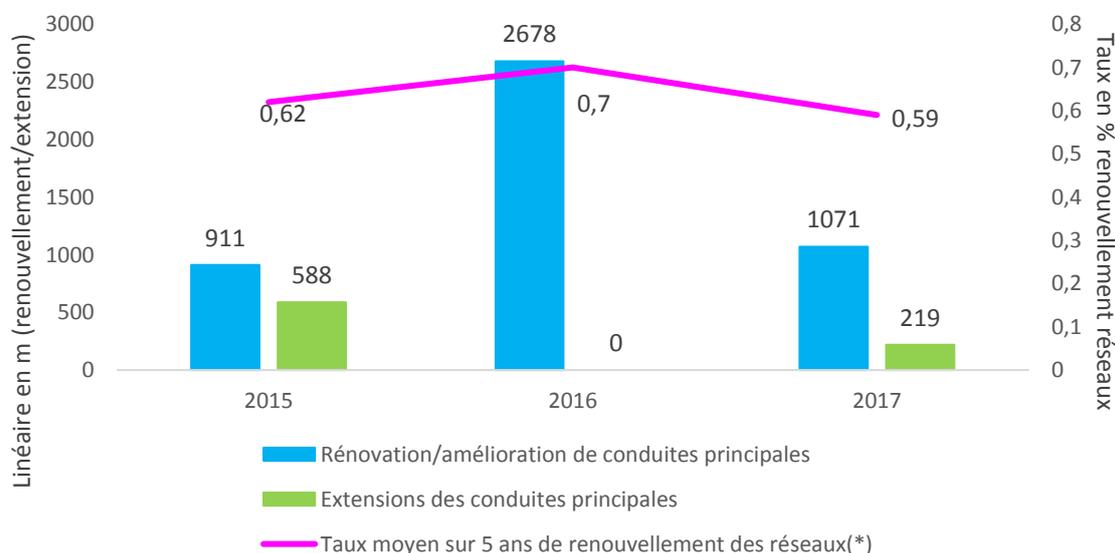
Outre la maintenance régulière des ouvrages, plusieurs chantiers de rénovation ont été réalisés en 2016 sur les sites suivants :

- Remplacement des cellules du poste HT de la station de pompage : Altorf 1
- Travaux de sécurisation des accès sur différents ouvrages
- Travaux de réparation de maçonnerie et remplacement de portillons aux sources Kastelberg de Heiligenberg
- Remplacement du capot regard du brise-charge de la commune de Heiligenberg

#### RESEAUX

- Gresswiller : Rue Curie – 175m divers diamètres (renouvellement/renforcement)
- Molsheim : Rte de Dachstein / Rue de la Commanderie – 234 m divers diamètres (renouvellement/déviations) ; Rue des Chasseurs – 47 m DN 100 mm FD (extension) ; Rue Julien / Légion Romaine – 135 m DN 100 FD (extension) ; Rue de la Légion Romaine / Jules César – 37 m DN150 mm FD (extension)
- Mutzig : Rue du Cardinal Rohan et Rue du Chalet – 385 m DN 100 mm FD
- Niederhaslach : conduite des sources du Nideck – 187 m divers diamètres
- Still : aval Rue de la Paix – 90 mètres DN 150 mm FD

#### EVOLUTION DES TRAVAUX SUR RESEAUX



Le programme des travaux 2017 de rénovation des réseaux d'eau de la Communauté de Communes, présentant un taux moyen de renouvellement sur 5 ans de 0,6%, s'inscrit dans une bonne dynamique de bonne gestion patrimoniale des installations. Ce taux est ainsi supérieur à la moyenne constatée au niveau de la FNCCR, évaluée à 0,55%.



## VOTRE ACTUALITÉ

## ZOOM SUR TRAVAUX EFFECTUES ET A VENIR

L'ancien réservoir de Heiligenberg, les deux réservoirs de Niederhaslach, ainsi que le nouveau d'Oberhaslach présentent des dégradations du revêtement intérieur des cuves et/ou des fissures apparentes dans la structure des ouvrages.

Afin d'identifier l'ampleur des travaux de rénovation des ouvrages à mener, il a été décidé d'engager une étude diagnostic avec pré-chiffrage des travaux à mettre en œuvre pour d'une part, préserver structurellement ces ouvrages et, d'autre part, rétablir la conformité des revêtements intérieurs aux normes sanitaires pour les ouvrages d'eau potable.

Mutzig - Renforcement rue du Cardinal Rohan

Commune de Gresswiller  
Renforcement rue Curie



Niederhaslach - Conduite des sources au Nideck





## MAITRISEZ VOTRE CONSOMMATION D'EAU



### PRÉFÉREZ L'EAU DU ROBINET À L'EAU EN BOUTEILLE !

Eau du robinet, eau minérale ou eau de source, il n'y a aucune différence pour votre santé. Seul le goût peut varier et surtout le prix ! L'eau du robinet est aussi bonne que l'eau en bouteille et nettement moins chère. Préférer l'eau du robinet, c'est choisir un produit sûr. Mais c'est également faire un geste supplémentaire pour la planète en économisant des matières premières non renouvelables, en diminuant les impacts liés aux transports, en réduisant la production de déchets...

### CHANGEZ VOS HABITUDES

A la maison comme au jardin, il est facile d'ajuster vos habitudes pour réaliser des économies bénéfiques pour l'environnement et pour votre budget. Voici quelques astuces :

#### **Pour les appareils ménagers**

Préférez les programmes courts ou économiques, c'est 40 % d'économie. Réalisez un lavage machine pleine plutôt que deux lavages à demi charge. N'utilisez le cycle de prélavage que lorsque le contenu est très sale.

#### **Dans la salle de bain**

Préférez une douche à un bain (70 litres en moyenne contre 175 litres utilisés).

Fermez le robinet lorsqu'il n'est pas utile de faire couler l'eau (pendant la toilette, savonnage, rasage...).

#### **Dans la cuisine**

Fermez l'évier ou utiliser une bassine pour ne pas laisser couler l'eau inutilement lors du rinçage des légumes ou de la vaisselle. Utiliser l'eau de lavage des légumes pour arroser les plantes d'intérieur.

#### **Dans le jardin**

Pensez à utiliser l'eau de pluie collectée dans une citerne ou un bidon pour arroser vos plantes.

Arrosez le matin ou le soir pour limiter l'évaporation et préférez le système du goutte à goutte, au jet.

N'arrosez pas votre pelouse lorsqu'elle devient jaune, aux premières pluies elle redeviendra verte.

### LE SAVIEZ-VOUS ?

Chacun d'entre nous utilise en moyenne autour de 165 L d'eau par jour. Pour une famille de quatre personnes, la consommation moyenne est estimée à environ 150 m<sup>3</sup> par an.



## GLOSSAIRE

### LISTE DES ABRÉVIATIONS ET DÉFINITIONS

- > **EP** : Eau Potable
- > **ARS** : Agence Régionale de Santé
- > **AERM** : Agence de l'Eau Rhin-Meuse
- > **PI** : Périmètre Intégré
- > **PPI** : Périmètre Partiellement Intégré
- > **UDI** : Unité de distribution

### INDICATEURS DE PERFORMANCE - source : <http://www.services.eaufrance.fr/observatoire/indicateurs>

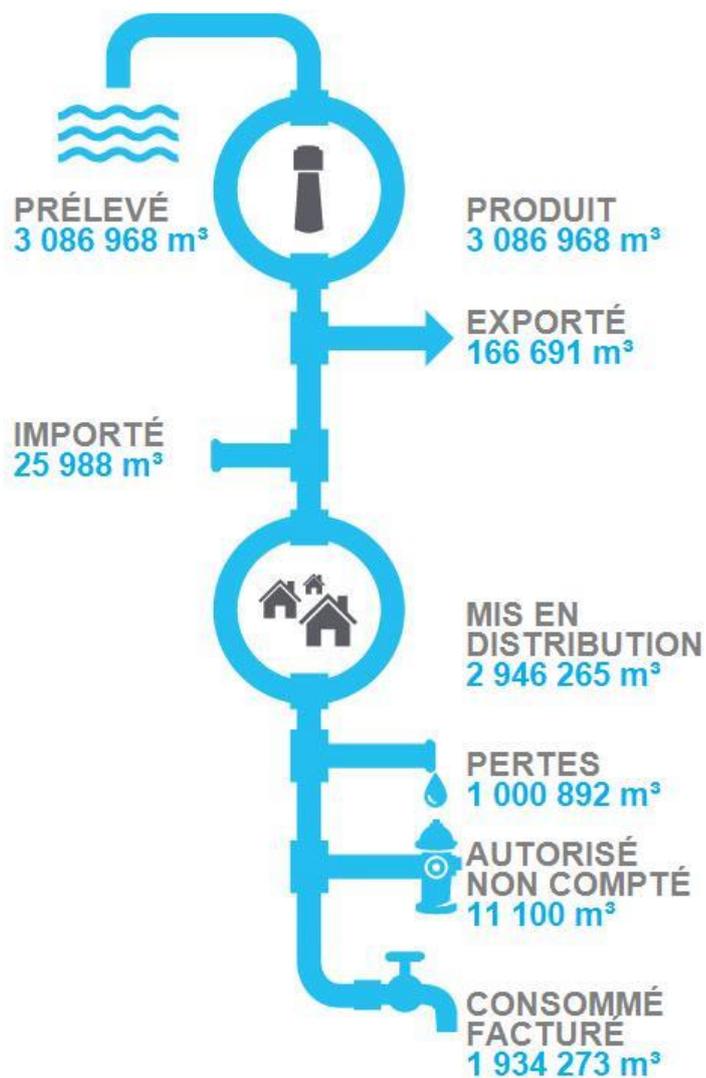
- > **Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable** : Cet indicateur évalue sur une échelle de 0 à 100, à la fois le niveau de connaissance du réseau et des branchements et l'existence d'une politique de renouvellement pluri-annuelle du service d'eau potable - Formule de calcul: Voir la fiche descriptive complète dans <http://www.services.eaufrance.fr/observatoire/indicateurs/p103.2a>
- > **Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau** : Cet indicateur traduit l'avancement des démarches administratives et de terrain mises en œuvre pour protéger les points de captage - Formule de calcul: Moyenne pondérée de l'Indice d'avancement de la protection de chaque ressource par le volume produit par la ressource
- > **Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées** : Cet indicateur sert à mesurer la continuité du service d'eau potable en suivant le nombre de coupures d'eau imprévisibles pour lesquelles les abonnés concernés n'ont pas été prévenus au moins 24h à l'avance, rapporté à 1000 abonnés - Formule de calcul: Nombre d'interruptions de service non programmées / Nombre d'abonnés x 1000
- > **Indice linéaire de réparation** : L'indice linéaire de réparations évalue, en les rapportant à la longueur des canalisations (hors branchements), les réparations effectuées sur les réseaux - Formule de calcul : Nombre de ruptures sur conduites principales / linéaire de l'inventaire des collectivités (uniquement canalisations).



## ANNEXE

## SYNTHÈSE DES ACHATS ET VENTES D'EAU

> Synthèse de l'ensemble des volumes qui permet de calculer les indicateurs de rendement réseau, les indices linéaires de pertes et de volumes non comptés présentés dans la parties performance du réseau.



SYNTHÈSES ARS 2017 (voir ci-après)



## Liste des indicateurs et résultats

Indicateurs descriptifs des services		
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	32 700
D102.0	Prix TTC du service au m <sup>3</sup> pour 120 m <sup>3</sup> (valeur au 01/01/2017)	1,77 € TTC
D151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	48 h
Indicateurs de performance		
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie <b>OU pour les services desservant moins de 5 000 habitants et produisant moins de 1 000 m<sup>3</sup>/j :</b>	97 %
	Nombre de prélèvements aux fins d'analyses microbiologiques effectués dans l'année	134
	Nombre de prélèvements non conformes parmi ceux-ci	4
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques <b>OU pour les services desservant moins de 5 000 habitants et produisant moins de 1 000 m<sup>3</sup>/j :</b>	100 %
	Nombre de prélèvements aux fins d'analyses physico-chimiques effectués dans l'année	142
	Nombre de prélèvements non conformes parmi ceux-ci	0
P103.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	93
P104.3	Rendement du réseau de distribution	68 %
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés (m <sup>3</sup> /km/j)	10,92 m <sup>3</sup> /km/j
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau (m <sup>3</sup> /km/j)	10,8 m <sup>3</sup> /km/j
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	0,59 %
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	78,45 %
P109.0	Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité	0 €
P151.1	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	4,28 ‰
P152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	100 %
P153.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	0 an
P154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	0 %
P155.1	Taux de réclamations	0,29 ‰



## RUPTURES 2017

Commune	Adresse	Type de rupture	Fin de travaux
ALTORF	Rue Principale	Conduite principale	09/03/2017
ALTORF	Rue des Meuniers	Conduite principale	09/03/2017
DACHSTEIN	Rue d'Altorf	Branchement	26/01/2017
DACHSTEIN	Rue du Viehweg	Conduite principale	15/02/2017
DACHSTEIN	Rue d'Ernolsheim	Conduite principale	09/03/2017
DACHSTEIN	Rue d'Ernolsheim	Conduite principale	09/03/2017
DACHSTEIN	Rue Léon Kraenner	Conduite principale	09/03/2017
DINSHEIM-SUR-BRUCHE	Rue du Général de Gaulle	Branchement	16/01/2017
DINSHEIM-SUR-BRUCHE	Rue des Acacias	Branchement	06/03/2017
DINSHEIM-SUR-BRUCHE	Rue du Camp	Branchement	20/04/2017
DINSHEIM-SUR-BRUCHE	Rue de l'Hôpital	Branchement	13/06/2017
DINSHEIM-SUR-BRUCHE	Rue du Waltersbruch	Conduite principale	26/09/2017
DORLISHEIM	Rue de l'Altenberg	Branchement	02/01/2017
DORLISHEIM	Rue Leimen	Conduite principale	13/01/2017
DORLISHEIM	Grand Rue	Conduite principale	16/01/2017
DORLISHEIM	Rue de l'Altenberg	Branchement	20/01/2017
DORLISHEIM	Grand Rue	Branchement	15/05/2017
DORLISHEIM	Rue de l'Eglise	Branchement	15/09/2017
ERGERSHEIM	Rue Principale	Conduite principale	02/01/2017
ERGERSHEIM	Rue des Roses	Branchement	07/09/2017
GRESSWILLER	Rue des Vosges	Branchement	13/01/2017
GRESSWILLER	Rue des Vosges	Branchement	23/02/2017
GRESSWILLER	Rue du Général de Gaulle	Branchement	28/03/2017
GRESSWILLER	Gare Heiligenberg	Conduite principale	29/08/2017
GRESSWILLER	Rue du Moulin	Branchement	27/11/2017
GRESSWILLER	Réseau distribution	Conduite principale	27/11/2017
GRESSWILLER	Rue Curie	Conduite principale	27/11/2017
HEILIGENBERG	/	Conduite principale	02/03/2017
HEILIGENBERG	Ensemble sources Heiligenberg	Conduite principale	04/04/2017
HEILIGENBERG	/	Branchement	15/06/2017



HEILIGENBERG	/	Branchement	13/07/2017
HEILIGENBERG	/	Branchement	25/09/2017
MOLSHEIM	Rue de la Légion Romaine	Conduite principale	02/01/2017
MOLSHEIM	Chemin Kreuzel	Branchement	05/01/2017
MOLSHEIM	Rue du Landsberg	Branchement	06/01/2017
MOLSHEIM	Rue de Dachstein	Conduite principale	16/01/2017
MOLSHEIM	Avenue de la Gare	Conduite principale	25/01/2017
MOLSHEIM	Rue Philippi	Branchement	27/01/2017
MOLSHEIM	Rue des Rochers	Conduite principale	15/02/2017
MOLSHEIM	Rue Kling	Branchement	22/03/2017
MOLSHEIM	Rue Philippi	Branchement	07/07/2017
MOLSHEIM	Rue du Général Leclerc	Branchement	21/07/2017
MOLSHEIM	Rue Paul Jehl	Conduite principale	25/07/2017
MOLSHEIM	/	Conduite principale	25/07/2017
MOLSHEIM	Rue Paul Jehl	Conduite principale	31/07/2017
MOLSHEIM	Rue du Maire Fuchs	Conduite principale	30/08/2017
MOLSHEIM	Allée Jean-Pierre Carl	Branchement	06/09/2017
MOLSHEIM	Rue du Maire Fuchs	Conduite principale	07/09/2017
MOLSHEIM	Rue du Maire Wernert	Conduite principale	07/09/2017
MOLSHEIM	Réseau distribution	Branchement	08/09/2017
MOLSHEIM	Route Ecospace	Conduite principale	11/09/2017
MOLSHEIM	Rue du Docteur Schweitzer	Conduite principale	12/09/2017
MOLSHEIM	Rue Ettore Bugatti	Branchement	07/11/2017
MOLSHEIM	Allée Jean-Pierre Carl	Branchement	15/11/2017
MOLSHEIM	Rue du Maire Wernert	Branchement	22/11/2017
MUTZIG	Rue du Chalet	Conduite principale	09/01/2017
MUTZIG	Boulevard Clémenceau	Branchement	16/01/2017
MUTZIG	Rue des Remparts	Branchement	27/01/2017
MUTZIG	Passage du Couvent	Conduite principale	28/02/2017
MUTZIG	Rue du Maréchal Foch	Branchement	20/03/2017
MUTZIG	Rue du Maréchal Foch	Conduite principale	15/04/2017
MUTZIG	Route de Molsheim	Branchement	25/04/2017
MUTZIG	Rue Saint Wendelin	Branchement	23/06/2017



MUTZIG	Rue du Commandant Clerc	Branchement	12/07/2017
MUTZIG	Rue Saint Wendelin	Branchement	25/07/2017
MUTZIG	Rue Saint Wendelin	Branchement	25/07/2017
MUTZIG	Rue du Castel	Conduite principale	11/08/2017
MUTZIG	Rue de Hermolsheim	Branchement	29/09/2017
MUTZIG	Rue Saint Jacques	Conduite principale	04/11/2017
NIEDERHASLACH	Réseau distribution	Conduite principale	16/01/2017
NIEDERHASLACH	Rue du Tir	Conduite principale	31/01/2017
NIEDERHASLACH	Rue des Cerisiers	Conduite principale	01/02/2017
NIEDERHASLACH	Rue Principale	Conduite principale	09/02/2017
NIEDERHASLACH	Rue Principale	Conduite principale	13/02/2017
NIEDERHASLACH	Rue de la Forêt	Branchement	03/03/2017
NIEDERHASLACH	Rue du Chemin Neuf	Conduite principale	09/03/2017
NIEDERHASLACH	Rue Principale	Branchement	31/10/2017
NIEDERHASLACH	Place des Fêtes	Branchement	20/11/2017
OBERHASLACH	/	Branchement	11/01/2017
OBERHASLACH	/	Conduite principale	27/01/2017
OBERHASLACH	/	Conduite principale	01/02/2017
OBERHASLACH	/	Branchement	04/02/2017
OBERHASLACH	/	Branchement	03/03/2017
SOULTZ-LES-BAINS	Rue de Biblenheim	Conduite principale	19/01/2017
STILL	/	Conduite principale	05/01/2017
STILL	/	Branchement	16/01/2017
STILL	/	Conduite principale	25/01/2017
STILL	Réseau de distribution	Conduite principale	04/02/2017
WOLXHEIM	Rue Principale	Conduite principale	02/01/2017
WOLXHEIM	Rue Principale	Conduite principale	02/01/2017
WOLXHEIM	Rue des Violettes	Branchement	18/07/2017

# Qualité de l'eau distribuée en 2017

## Synthèse du contrôle sanitaire



www.grand-est.ars.sante.fr

Mars 2018

### Communauté de Communes de la REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG Commune de HEILIGENBERG

#### ORIGINE DE L'EAU

La commune de Heiligenberg (650 habitants)<sup>1</sup> est alimentée en eau par 4 sources. Ces ressources en eau ont été déclarées d'utilité publique le 2 mai 1995 et disposent de périmètres de protection. Le réseau est exploité par le Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace Moselle (SDEA). L'eau fait l'objet d'un traitement de désinfection aux rayons ultraviolets avant sa distribution. Les prélèvements d'eau sont réalisés aux captages, en sortie de station de traitement, aux réservoirs et sur le réseau de distribution.

(1) population au 01/01/2011 (données INSEE)

#### QUALITE DE L'EAU DU ROBINET

9 prélèvements d'eau ont été réalisés par le Centre d'Analyses et de Recherches, laboratoire agréé par le ministère chargé de la santé.

##### BACTERIOLOGIE

**Absence exigée de bactéries indicatrices de pollution**

- 9 analyses bactériologiques réalisées sur l'ensemble du réseau d'eau potable.
- **0 analyse non-conforme** aux limites de qualité réglementaires.
- **Taux de conformité : 100 %**

Eau de très bonne qualité microbiologique.

##### DURETE, PH

**Référence de qualité : pH 6,5 à 9**

- Dureté : 6,0 °f (degré français)
- pH : 7,1

Eau très douce, très peu calcaire, peu minéralisée et agressive, susceptible de corroder et dissoudre, dans certaines conditions défavorables (température, stagnation...) les métaux des canalisations. Il est recommandé de ne pas consommer l'eau immédiatement après ouverture du robinet lorsqu'elle a stagné plusieurs heures dans les conduites, mais de procéder à un écoulement de quelques dizaines de secondes (voir la fiche d'information jointe).

##### NITRATES

**Limite de qualité : 50 mg/l**

- Teneur moyenne : 4,8 mg/l
- Teneur maximale : 5,0 mg/l

Ces valeurs témoignent d'une ressource bien protégée des apports en nitrates.

##### CHLORURES, SODIUM ET FLUOR

**Références de qualité :**

- Teneur moyenne en chlorures : 8,3 mg/l
- Teneur moyenne en sodium : 3,2 mg/l
- Teneur moyenne en fluor : 0,01 mg/l

**Chlorures : 250 mg/l**

**Sodium : 200 mg/l**

**Fluor : 1,5 mg/l**

##### PESTICIDES

**Limite de qualité : 0,1 µg/l**

Les pesticides recherchés n'ont pas été détectés.

##### MICROPOLLUANTS – SOLVANTS – RADIOACTIVITE – AUTRES PARAMETRES

**Limite(s) de qualité propre(s) à chaque paramètre**

Les résultats pour les paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualités en vigueur.

#### CONCLUSION SANITAIRE

**En 2017, l'eau produite et distribuée par la Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig, dans la commune de Heiligenberg, est conforme aux limites de qualité bactériologiques et physico-chimiques en vigueur.**

Cette fiche, destinée aux abonnés du service public de distribution de l'eau, peut être reproduite sans suppression, ni ajout. Dans les immeubles collectifs, elle doit être distribuée à chaque locataire ou affichée.



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire



Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide

Les limites de qualité sont des valeurs obligatoires. Les références de qualité sont des valeurs guide (voir verso)



Consulter les résultats d'analyses sur [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Agence Régionale de Santé Grand Est

Délégation Territoriale du Bas-Rhin  
Cité administrative Gaujot  
14 rue du Maréchal Juin  
F-67084 Strasbourg

[ars-grandest-dt67-vsse@ars.sante.fr](mailto:ars-grandest-dt67-vsse@ars.sante.fr)  
+ 33 (0) 3 88 76 79 86

Crédit photo : fotolia.com



## LA SIGNIFICATION DES PARAMETRES

Le nombre d'analyses effectuées pour le contrôle sanitaire dépend du nombre d'habitants desservis et du débit de la ressource (forage ou captage de source). Les prélèvements sont réalisés à la ressource, à la production (en sortie de station de traitement par exemple) et sur le réseau de distribution (réservoir de stockage et robinet du consommateur).

La conformité de l'eau est établie en comparant la concentration de certains paramètres à des limites de qualité ou à des références de qualité :

- une limite de qualité est une valeur seuil à respecter impérativement portant sur des paramètres microbiologiques et chimiques constituant un danger potentiel pour la santé des personnes ;
- une référence de qualité est une valeur seuil à satisfaire portant sur des paramètres microbiologiques, chimiques et radiologiques, établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau.

— **QUALITE BACTERIOLOGIQUE** : elle est évaluée par la recherche régulière de bactéries dont la présence dans l'eau de consommation révèle une contamination survenue soit au niveau de la ressource soit en cours de transport. Une absence de traitement, un dysfonctionnement momentané des installations de traitement d'eau ou une insuffisance d'entretien des ouvrages peuvent être à l'origine des résultats non conformes.

— **NITRATES** : les nitrates sont des éléments fertilisants, présents naturellement dans les eaux. Les apports excessifs ou mal maîtrisés d'engrais provoquent une augmentation des teneurs en nitrates dans les ressources.

— **PESTICIDES** : la présence de pesticides dans les ressources provient d'une mauvaise maîtrise des produits utilisés pour protéger les récoltes ou pour désherber. Par précaution, la valeur réglementaire, très basse, est inférieure au(x) seuil(s) de toxicité connu(s).

— **ARSENIC** : l'arsenic est un élément d'origine naturelle, largement répandu dans la croûte terrestre et présent à l'état de trace dans toute matière vivante. C'est un élément classé comme cancérigène. Il peut entraîner également des troubles cardiovasculaires et neurologiques.

— **ELEMENTS METALLIQUES** : il s'agit en particulier du plomb, cadmium, mercure, chrome, cuivre, nickel et fer. Leur potentiel toxicologique dépend de leur forme chimique, de leur concentration, du contexte environnemental et de la possibilité de passage dans le corps humain.

— **DURETE** : la dureté représente les concentrations en calcium et en magnésium présents naturellement dans l'eau de la ressource. Elle est sans incidence sur la santé. Au contraire, le calcium et le magnésium jouent un rôle important dans la physiologie humaine et leur apport par l'alimentation est essentiel. Dans le cas d'une eau ayant une dureté de moins de 10°F, l'installation d'un dispositif d'adoucissement de l'eau ne se justifie pas.

— **SODIUM** : le sodium est un métal très répandu dans la croûte terrestre. Il est toujours associé à d'autres éléments chimiques et principalement aux chlorures. Cet élément vital participe à des fonctions physiologiques essentielles.

— **CHLORURES** : les chlorures, très répandus dans la nature, sont des composés naturels des eaux. Ils sont peu toxiques mais peuvent à des doses élevées nuire au goût de l'eau et favoriser la corrosion des canalisations.

— **FLUOR** : le fluor est un oligo-élément présent naturellement dans l'eau. Des doses modérées sont bénéfiques pour la santé. La valeur limite réglementaire a été fixée pour tenir compte du risque de fluorose dentaire (trace sur l'émail des dents). Lorsque l'eau est peu fluorée, une prévention optimale de la carie dentaire passe par un apport complémentaire de cet élément (sel fluoré, dentifrice fluoré, comprimés...).

— **COMPOSES ORGANIQUES VOLATILS (COV)** : les COV sont des molécules de la chimie de synthèse, dérivés des hydrocarbures, ou des éléments issus de la dégradation de ces molécules. Les COV peuvent avoir, à long terme, des effets tératogènes, mutagènes ou cancérigènes.

## AUTRES RECOMMANDATIONS SANITAIRES

### Pour préserver la qualité de votre eau :

Vérifiez les matériaux constitutifs de vos canalisations et les faire changer s'il y a du plomb et ne jamais raccorder l'installation électrique à la tuyauterie pour faire prise de terre. Ce raccordement peut provoquer des phénomènes électriques accentuant la corrosion des matériaux. Dans un tel cas, il est recommandé de contacter un électricien professionnel avant toute intervention.

Si un traitement complémentaire (purificateur, osmoseur...) est installé, il doit être régulièrement entretenu et réglé par un installateur compétent afin qu'il n'y ait pas de risque de dégradation de la qualité microbiologique ou physico-chimique de l'eau lié à ce dispositif. L'eau ne doit pas être corrosive en sortie de l'installation de traitement.

# Qualité de l'eau distribuée en 2017

## Synthèse du contrôle sanitaire



www.grand-est.ars.sante.fr

Mars 2018

### Communauté de Communes de la REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG Secteur Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig

#### ORIGINE DE L'EAU

Le secteur «Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig» (26994 habitants)<sup>1</sup> est alimentée en eau par 10 forages. Ces ressources en eau ont été déclarées d'utilité publique les 23 et 28 janvier 1975, 17 mars 1992 et 15 mai 1995 et disposent de périmètres de protection.

Le réseau d'eau potable est exploité par le Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace Moselle (SDEA). L'eau fait l'objet d'un traitement de neutralisation et de désinfection aux rayons ultraviolets ou au chlore, selon le site de production, avant sa distribution. Les prélèvements d'eau sont réalisés aux captages, en sortie de station de traitement, aux réservoirs et sur le réseau de distribution.

(1) population au 01/01/2011 (données INSEE)

#### QUALITE DE L'EAU DU ROBINET

76 prélèvements d'eau ont été réalisés par le Centre d'Analyses et de Recherches, laboratoire agréé par le ministère chargé de la santé.

##### BACTERIOLOGIE

###### Absence exigée de bactéries indicatrices de pollution

- 72 analyses bactériologiques réalisées sur l'ensemble du réseau d'eau potable.
- 1 analyse non-conforme aux limites de qualité réglementaires.
- Taux de conformité : 98,6 %

**Eau de très bonne qualité microbiologique.** Les analyses ont révélé ponctuellement la présence de bactéries à des teneurs faibles ne nécessitant pas de restriction d'usage. L'exploitant a mis en œuvre toutes les mesures nécessaires (chloration, purges) pour rétablir la qualité de l'eau distribuée.

##### DURETE, PH

###### Référence de qualité : pH 6,5 à 9

- Dureté : 23,2 °f (degré français)
- pH : 7,2

Eau dure (calcaire). Eau agressive, susceptible de corroder et dissoudre, dans certaines conditions défavorables (température, stagnation...) les métaux des canalisations. Il est recommandé de ne pas consommer l'eau immédiatement après ouverture du robinet lorsqu'elle a stagné plusieurs heures dans les conduites, mais de procéder à un écoulement de quelques dizaines de secondes (cf. fiche d'information jointe).

##### NITRATES

###### Limite de qualité : 50 mg/l

- Teneur moyenne : 23,8 mg/l
- Teneur maximale : 45,0 mg/l

La teneur moyenne en nitrates de l'eau distribuée respecte la limite réglementaire. Les teneurs en nitrates présentent une variabilité importante en fonction de l'origine de l'eau. L'eau provenant des forages 2 et 3 de Griesheim-près-Molsheim a des concentrations en nitrates, respectivement moyenne et maximale, de 41,8 et 45 mg/l. Ces valeurs témoignent de ressources en eau dégradées mais respectent la limite réglementaire. Des actions préventives doivent être mises en œuvre.

##### CHLORURES, SODIUM ET FLUOR

###### Références de qualité :

Chlorures : 250 mg/l  
Sodium : 200 mg/l  
Fluor : 1,5 mg/l

- Teneur moyenne en chlorures : 40,5 mg/l
- Teneur moyenne en sodium : 10,2 mg/l
- Teneur moyenne en fluor : 0,17 mg/l

##### PESTICIDES

###### Limite de qualité : 0,1 µg/l

Certains pesticides recherchés ont été détectés à l'état de traces, inférieures à la limite de qualité.

##### MICROPOLLUANTS – SOLVANTS – RADIOACTIVITE – AUTRES PARAMETRES

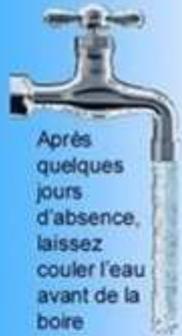
###### Limite(s) de qualité propre(s) à chaque paramètre

Les résultats pour les paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualités en vigueur.

#### CONCLUSION SANITAIRE

**En 2017, l'eau produite et distribuée par la Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig, dans le secteur « Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig », est conforme aux limites de qualité bactériologiques et physico-chimiques en vigueur.**

Cette fiche, destinée aux abonnés du service public de distribution de l'eau, peut être reproduite sans suppression, ni ajout. Dans les immeubles collectifs, elle doit être distribuée à chaque locataire ou affichée.

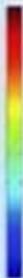


Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire



Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide

Les limites de qualité sont des valeurs obligatoires. Les références de qualité sont des valeurs guide (voir verso)



Consulter les résultats d'analyses sur [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Agence Régionale de Santé Grand Est

Délégation Territoriale du Bas-Rhin  
Cité administrative Gaujot  
14 rue du Maréchal Juin  
F-67084 Strasbourg

[ars-grandest-dt67-vsse@ars.sante.fr](mailto:ars-grandest-dt67-vsse@ars.sante.fr)  
+ 33 (0) 3 88 76 79 86

Crédit photo : fotolia.com



## LA SIGNIFICATION DES PARAMETRES

Le nombre d'analyses effectuées pour le contrôle sanitaire dépend du nombre d'habitants desservis et du débit de la ressource (forage ou captage de source). Les prélèvements sont réalisés à la ressource, à la production (en sortie de station de traitement par exemple) et sur le réseau de distribution (réservoir de stockage et robinet du consommateur).

La conformité de l'eau est établie en comparant la concentration de certains paramètres à des limites de qualité ou à des références de qualité :

- une limite de qualité est une valeur seuil à respecter impérativement portant sur des paramètres microbiologiques et chimiques constituant un danger potentiel pour la santé des personnes ;
- une référence de qualité est une valeur seuil à satisfaire portant sur des paramètres microbiologiques, chimiques et radiologiques, établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau.

— **QUALITE BACTERIOLOGIQUE** : elle est évaluée par la recherche régulière de bactéries dont la présence dans l'eau de consommation révèle une contamination survenue soit au niveau de la ressource soit en cours de transport. Une absence de traitement, un dysfonctionnement momentané des installations de traitement d'eau ou une insuffisance d'entretien des ouvrages peuvent être à l'origine des résultats non conformes.

— **NITRATES** : les nitrates sont des éléments fertilisants, présents naturellement dans les eaux. Les apports excessifs ou mal maîtrisés d'engrais provoquent une augmentation des teneurs en nitrates dans les ressources.

— **PESTICIDES** : la présence de pesticides dans les ressources provient d'une mauvaise maîtrise des produits utilisés pour protéger les récoltes ou pour désherber. Par précaution, la valeur réglementaire, très basse, est inférieure au(x) seuil(s) de toxicité connu(s).

— **ARSENIC** : l'arsenic est un élément d'origine naturelle, largement répandu dans la croûte terrestre et présent à l'état de trace dans toute matière vivante. C'est un élément classé comme cancérigène. Il peut entraîner également des troubles cardiovasculaires et neurologiques.

— **ELEMENTS METALLIQUES** : il s'agit en particulier du plomb, cadmium, mercure, chrome, cuivre, nickel et fer. Leur potentiel toxicologique dépend de leur forme chimique, de leur concentration, du contexte environnemental et de la possibilité de passage dans le corps humain.

— **DURETE** : la dureté représente les concentrations en calcium et en magnésium présents naturellement dans l'eau de la ressource. Elle est sans incidence sur la santé. Au contraire, le calcium et le magnésium jouent un rôle important dans la physiologie humaine et leur apport par l'alimentation est essentiel. Dans le cas d'une eau ayant une dureté de moins de 10°F, l'installation d'un dispositif d'adoucissement de l'eau ne se justifie pas.

— **SODIUM** : le sodium est un métal très répandu dans la croûte terrestre. Il est toujours associé à d'autres éléments chimiques et principalement aux chlorures. Cet élément vital participe à des fonctions physiologiques essentielles.

— **CHLORURES** : les chlorures, très répandus dans la nature, sont des composés naturels des eaux. Ils sont peu toxiques mais peuvent à des doses élevées nuire au goût de l'eau et favoriser la corrosion des canalisations.

— **FLUOR** : le fluor est un oligo-élément présent naturellement dans l'eau. Des doses modérées sont bénéfiques pour la santé. La valeur limite réglementaire a été fixée pour tenir compte du risque de fluorose dentaire (trace sur l'émail des dents). Lorsque l'eau est peu fluorée, une prévention optimale de la carie dentaire passe par un apport complémentaire de cet élément (sel fluoré, dentifrice fluoré, comprimés...).

— **COMPOSES ORGANIQUES VOLATILS (COV)** : les COV sont des molécules de la chimie de synthèse, dérivés des hydrocarbures, ou des éléments issus de la dégradation de ces molécules. Les COV peuvent avoir, à long terme, des effets tératogènes, mutagènes ou cancérigènes.

## AUTRES RECOMMANDATIONS SANITAIRES

### Pour préserver la qualité de votre eau :

Vérifiez les matériaux constitutifs de vos canalisations et les faire changer s'il y a du plomb et ne jamais raccorder l'installation électrique à la tuyauterie pour faire prise de terre. Ce raccordement peut provoquer des phénomènes électriques accentuant la corrosion des matériaux. Dans un tel cas, il est recommandé de contacter un électricien professionnel avant toute intervention.

Si un traitement complémentaire (purificateur, osmoseur...) est installé, il doit être régulièrement entretenu et réglé par un installateur compétent afin qu'il n'y ait pas de risque de dégradation de la qualité microbiologique ou physico-chimique de l'eau lié à ce dispositif. L'eau ne doit pas être corrosive en sortie de l'installation de traitement.

# Qualité de l'eau distribuée en 2017

## Synthèse du contrôle sanitaire



www.grand-est.ars.sante.fr

Mars 2018



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire

### Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig Commune de NIEDERHASLACH

#### ORIGINE DE L'EAU

La commune de Niederhaslach (1397 habitants)<sup>1</sup> est alimentée en eau par 3 sources. Ces ressources en eau ont été déclarées d'utilité publique le 10 décembre 1998 et disposent de périmètres de protection. Le réseau est exploité par le Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace Moselle (SDEA).

L'eau fait l'objet d'un traitement de désinfection aux rayons ultraviolets avant sa distribution.

Les prélèvements d'eau sont réalisés aux captages, en sortie de station de traitement, aux réservoirs et sur le réseau de distribution.

(1) population au 01/01/2011 (données INSEE)

#### QUALITE DE L'EAU DU ROBINET

15 prélèvements d'eau ont été réalisés par le Centre d'Analyses et de Recherches, laboratoire agréé par le ministère chargé de la santé.

##### BACTERIOLOGIE

*Absence exigée de bactéries indicatrices de pollution*

- 15 analyses bactériologiques réalisées sur l'ensemble du réseau d'eau potable.
- 1 analyse non-conforme aux limites de qualité réglementaires.
- Taux de conformité : 93 %

##### Eau de bonne qualité microbiologique.

Les analyses ont révélé ponctuellement la présence de bactéries à des teneurs faibles ne nécessitant pas de restriction d'usage. L'exploitant a mis en œuvre toutes les mesures nécessaires (purges, chloration) pour rétablir la qualité de l'eau distribuée.

##### DURETE, PH

*Référence de qualité : pH 6,5 à 9*

- Dureté : 3,1°f (degré français)
- pH : 6,9

Eau très douce, très peu calcaire, très peu minéralisée et très agressive, susceptible de corroder et dissoudre, dans certaines conditions défavorables (température, stagnation...) les métaux des canalisations. Il est recommandé de ne pas consommer l'eau immédiatement après ouverture du robinet lorsqu'elle a stagné plusieurs heures dans les conduites, mais de procéder à un écoulement de quelques dizaines de secondes (voir la fiche d'information jointe).

##### NITRATES

*Limite de qualité : 50 mg/l*

- Teneur moyenne : 3,4 mg/l
- Teneur maximale : 3,9 mg/l

Ces valeurs témoignent d'une ressource bien protégée des apports en nitrates.

##### CHLORURES, SODIUM ET FLUOR

*Références de qualité :*

- Teneur moyenne en chlorures : 2,3 mg/l
- Teneur moyenne en sodium : 1,4 mg/l
- Teneur moyenne en fluor : 0,02 mg/l

*Chlorures : 250 mg/l*

*Sodium : 200 mg/l*

*Fluor : 1,5 mg/l*

##### PESTICIDES

*Limite de qualité : 0,1 µg/l*

Les pesticides recherchés n'ont pas été détectés.

##### MICROPOLLUANTS – SOLVANTS – RADIOACTIVITE – AUTRES PARAMETRES

*Limite(s) de qualité propre(s) à chaque paramètre*

Les résultats pour les paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualités en vigueur.

#### CONCLUSION SANITAIRE

**En 2017, l'eau produite et distribuée par la Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig, dans la commune de Niederhaslach, est conforme aux limites de qualité physico-chimiques en vigueur. Sur le plan bactériologique, l'eau est de bonne qualité.**

Cette fiche, destinée aux abonnés du service public de distribution de l'eau, peut être reproduite sans suppression, ni ajout. Dans les immeubles collectifs, elle doit être distribuée à chaque locataire ou affichée.



Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide

Les limites de qualité sont des valeurs obligatoires. Les références de qualité sont des valeurs guide (voir verso)



Consulter les résultats d'analyses sur [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Agence Régionale de Santé Grand Est

Délégation Territoriale du Bas-Rhin  
Cité administrative Gaujot  
14 rue du Maréchal Juin  
F-67084 Strasbourg

[ars-grandest-dt67-vsse@ars.sante.fr](mailto:ars-grandest-dt67-vsse@ars.sante.fr)  
+ 33 (0) 3 88 76 79 86

Crédit photo : fotolia.com



## LA SIGNIFICATION DES PARAMETRES

Le nombre d'analyses effectuées pour le contrôle sanitaire dépend du nombre d'habitants desservis et du débit de la ressource (forage ou captage de source). Les prélèvements sont réalisés à la ressource, à la production (en sortie de station de traitement par exemple) et sur le réseau de distribution (réservoir de stockage et robinet du consommateur).

La conformité de l'eau est établie en comparant la concentration de certains paramètres à des limites de qualité ou à des références de qualité :

- une limite de qualité est une valeur seuil à respecter impérativement portant sur des paramètres microbiologiques et chimiques constituant un danger potentiel pour la santé des personnes ;
- une référence de qualité est une valeur seuil à satisfaire portant sur des paramètres microbiologiques, chimiques et radiologiques, établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau.

— **QUALITE BACTERIOLOGIQUE** : elle est évaluée par la recherche régulière de bactéries dont la présence dans l'eau de consommation révèle une contamination survenue soit au niveau de la ressource soit en cours de transport. Une absence de traitement, un dysfonctionnement momentané des installations de traitement d'eau ou une insuffisance d'entretien des ouvrages peuvent être à l'origine des résultats non conformes.

— **NITRATES** : les nitrates sont des éléments fertilisants, présents naturellement dans les eaux. Les apports excessifs ou mal maîtrisés d'engrais provoquent une augmentation des teneurs en nitrates dans les ressources.

— **PESTICIDES** : la présence de pesticides dans les ressources provient d'une mauvaise maîtrise des produits utilisés pour protéger les récoltes ou pour désherber. Par précaution, la valeur réglementaire, très basse, est inférieure au(x) seuil(s) de toxicité connu(s).

— **ARSENIC** : l'arsenic est un élément d'origine naturelle, largement répandu dans la croûte terrestre et présent à l'état de trace dans toute matière vivante. C'est un élément classé comme cancérigène. Il peut entraîner également des troubles cardiovasculaires et neurologiques.

— **ELEMENTS METALLIQUES** : il s'agit en particulier du plomb, cadmium, mercure, chrome, cuivre, nickel et fer. Leur potentiel toxicologique dépend de leur forme chimique, de leur concentration, du contexte environnemental et de la possibilité de passage dans le corps humain.

— **DURETE** : la dureté représente les concentrations en calcium et en magnésium présents naturellement dans l'eau de la ressource. Elle est sans incidence sur la santé. Au contraire, le calcium et le magnésium jouent un rôle important dans la physiologie humaine et leur apport par l'alimentation est essentiel. Dans le cas d'une eau ayant une dureté de moins de 10°F, l'installation d'un dispositif d'adoucissement de l'eau ne se justifie pas.

— **SODIUM** : le sodium est un métal très répandu dans la croûte terrestre. Il est toujours associé à d'autres éléments chimiques et principalement aux chlorures. Cet élément vital participe à des fonctions physiologiques essentielles.

— **CHLORURES** : les chlorures, très répandus dans la nature, sont des composés naturels des eaux. Ils sont peu toxiques mais peuvent à des doses élevées nuire au goût de l'eau et favoriser la corrosion des canalisations.

— **FLUOR** : le fluor est un oligo-élément présent naturellement dans l'eau. Des doses modérées sont bénéfiques pour la santé. La valeur limite réglementaire a été fixée pour tenir compte du risque de fluorose dentaire (trace sur l'émail des dents). Lorsque l'eau est peu fluorée, une prévention optimale de la carie dentaire passe par un apport complémentaire de cet élément (sel fluoré, dentifrice fluoré, comprimés...).

— **COMPOSES ORGANIQUES VOLATILS (COV)** : les COV sont des molécules de la chimie de synthèse, dérivés des hydrocarbures, ou des éléments issus de la dégradation de ces molécules. Les COV peuvent avoir, à long terme, des effets tératogènes, mutagènes ou cancérigènes.

## AUTRES RECOMMANDATIONS SANITAIRES

### Pour préserver la qualité de votre eau :

Vérifiez les matériaux constitutifs de vos canalisations et les faire changer s'il y a du plomb et ne jamais raccorder l'installation électrique à la tuyauterie pour faire prise de terre. Ce raccordement peut provoquer des phénomènes électriques accentuant la corrosion des matériaux. Dans un tel cas, il est recommandé de contacter un électricien professionnel avant toute intervention.

Si un traitement complémentaire (purificateur, osmoseur...) est installé, il doit être régulièrement entretenu et réglé par un installateur compétent afin qu'il n'y ait pas de risque de dégradation de la qualité microbiologique ou physico-chimique de l'eau lié à ce dispositif. L'eau ne doit pas être corrosive en sortie de l'installation de traitement.

# Qualité de l'eau distribuée en 2017

## Synthèse du contrôle sanitaire



www.grand-est.ars.sante.fr

Mars 2018



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire



Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide

Les limites de qualité sont des valeurs obligatoires. Les références de qualité sont des valeurs guide (voir verso)



Consulter les résultats d'analyses sur [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

### Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig Commune d'OBERHASLACH

#### ORIGINE DE L'EAU

La commune d'Oberhaslach (1777 habitants)<sup>1</sup> est alimentée en eau par 4 sources. Ces ressources en eau ont été déclarées d'utilité publique le 2 mai 1995 et disposent de périmètres de protection. Le réseau est exploité par le Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace Moselle (SDEA). L'eau fait l'objet d'un traitement de désinfection aux rayons ultraviolets avant sa distribution.

Les prélèvements d'eau sont réalisés aux captages, en sortie de station de traitement, au réservoir et sur le réseau de distribution.

(1) population au 01/01/2011

#### QUALITE DE L'EAU DU ROBINET

13 prélèvements d'eau ont été réalisés par le Centre d'Analyses et de Recherches, laboratoire agréé par le ministère chargé de la santé.

##### BACTERIOLOGIE

**Absence exigée de bactéries indicatrices de pollution**

- 13 analyses bactériologiques réalisées sur l'ensemble du réseau d'eau potable.
- 0 analyse non-conforme aux limites de qualité réglementaires.
- Taux de conformité : 100 %

Eau de très bonne qualité microbiologique.

##### DURETE, PH

**Référence de qualité : pH 6,5 à 9**

- Dureté : 3,0 °f (degré français)
- pH : 6,8

Eau très douce, très peu calcaire, très peu minéralisée et très agressive, susceptible de corroder et dissoudre, dans certaines conditions défavorables (température, stagnation...) les métaux des canalisations. Il est recommandé de ne pas consommer l'eau immédiatement après ouverture du robinet lorsqu'elle a stagné plusieurs heures dans les conduites, mais de procéder à un écoulement de quelques dizaines de secondes (voir la fiche d'information jointe).

##### NITRATES

**Limite de qualité : 50 mg/l**

- Teneur moyenne : 1,4 mg/l
- Teneur maximale : 1,5 mg/l

Ces valeurs témoignent d'une ressource bien protégée des apports en nitrates.

##### CHLORURES, SODIUM ET FLUOR

**Références de qualité :**

**Chlorures : 250 mg/l**

**Sodium : 200 mg/l**

**Fluor : 1,5 mg/l**

- Teneur moyenne en chlorures : 2,6 mg/l
- Teneur moyenne en sodium : 1,6 mg/l
- Teneur moyenne en fluor : 0,02 mg/l

##### PESTICIDES

**Limite de qualité : 0,1 µg/l**

Les pesticides recherchés n'ont pas été détectés.

##### MICROPOLLUANTS – SOLVANTS – RADIOACTIVITE – AUTRES PARAMETRES

**Limite(s) de qualité propre(s) à chaque paramètre**

Les résultats pour les paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualités en vigueur.

#### CONCLUSION SANITAIRE

**En 2017, l'eau produite et distribuée par la Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig dans la commune d'Oberhaslach, est conforme aux limites de qualité bactériologiques et physico-chimiques en vigueur.**

Cette fiche, destinée aux abonnés du service public de distribution de l'eau, peut être reproduite sans suppression, ni ajout. Dans les immeubles collectifs, elle doit être distribuée à chaque locataire ou affichée.

Agence Régionale de Santé Grand Est

Délégation Territoriale du Bas-Rhin  
Cité administrative Gaujot  
14 rue du Maréchal Juin  
F-67084 Strasbourg

[ars-grandest-dt67-vsse@ars.sante.fr](mailto:ars-grandest-dt67-vsse@ars.sante.fr)  
+ 33 (0) 3 88 76 79 86

Crédit photo : fotolia.com



## LA SIGNIFICATION DES PARAMETRES

Le nombre d'analyses effectuées pour le contrôle sanitaire dépend du nombre d'habitants desservis et du débit de la ressource (forage ou captage de source). Les prélèvements sont réalisés à la ressource, à la production (en sortie de station de traitement par exemple) et sur le réseau de distribution (réservoir de stockage et robinet du consommateur).

La conformité de l'eau est établie en comparant la concentration de certains paramètres à des limites de qualité ou à des références de qualité :

- une limite de qualité est une valeur seuil à respecter impérativement portant sur des paramètres microbiologiques et chimiques constituant un danger potentiel pour la santé des personnes ;
- une référence de qualité est une valeur seuil à satisfaire portant sur des paramètres microbiologiques, chimiques et radiologiques, établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau.

— **QUALITE BACTERIOLOGIQUE** : elle est évaluée par la recherche régulière de bactéries dont la présence dans l'eau de consommation révèle une contamination survenue soit au niveau de la ressource soit en cours de transport. Une absence de traitement, un dysfonctionnement momentané des installations de traitement d'eau ou une insuffisance d'entretien des ouvrages peuvent être à l'origine des résultats non conformes.

— **NITRATES** : les nitrates sont des éléments fertilisants, présents naturellement dans les eaux. Les apports excessifs ou mal maîtrisés d'engrais provoquent une augmentation des teneurs en nitrates dans les ressources.

— **PESTICIDES** : la présence de pesticides dans les ressources provient d'une mauvaise maîtrise des produits utilisés pour protéger les récoltes ou pour désherber. Par précaution, la valeur réglementaire, très basse, est inférieure au(x) seuil(s) de toxicité connu(s).

— **ARSENIC** : l'arsenic est un élément d'origine naturelle, largement répandu dans la croûte terrestre et présent à l'état de trace dans toute matière vivante. C'est un élément classé comme cancérigène. Il peut entraîner également des troubles cardiovasculaires et neurologiques.

— **ELEMENTS METALLIQUES** : il s'agit en particulier du plomb, cadmium, mercure, chrome, cuivre, nickel et fer. Leur potentiel toxicologique dépend de leur forme chimique, de leur concentration, du contexte environnemental et de la possibilité de passage dans le corps humain.

— **DURETE** : la dureté représente les concentrations en calcium et en magnésium présents naturellement dans l'eau de la ressource. Elle est sans incidence sur la santé. Au contraire, le calcium et le magnésium jouent un rôle important dans la physiologie humaine et leur apport par l'alimentation est essentiel. Dans le cas d'une eau ayant une dureté de moins de 10°F, l'installation d'un dispositif d'adoucissement de l'eau ne se justifie pas.

— **SODIUM** : le sodium est un métal très répandu dans la croûte terrestre. Il est toujours associé à d'autres éléments chimiques et principalement aux chlorures. Cet élément vital participe à des fonctions physiologiques essentielles.

— **CHLORURES** : les chlorures, très répandus dans la nature, sont des composés naturels des eaux. Ils sont peu toxiques mais peuvent à des doses élevées nuire au goût de l'eau et favoriser la corrosion des canalisations.

— **FLUOR** : le fluor est un oligo-élément présent naturellement dans l'eau. Des doses modérées sont bénéfiques pour la santé. La valeur limite réglementaire a été fixée pour tenir compte du risque de fluorose dentaire (trace sur l'émail des dents). Lorsque l'eau est peu fluorée, une prévention optimale de la carie dentaire passe par un apport complémentaire de cet élément (sel fluoré, dentifrice fluoré, comprimés...).

— **COMPOSES ORGANIQUES VOLATILS (COV)** : les COV sont des molécules de la chimie de synthèse, dérivés des hydrocarbures, ou des éléments issus de la dégradation de ces molécules. Les COV peuvent avoir, à long terme, des effets tératogènes, mutagènes ou cancérigènes.

## AUTRES RECOMMANDATIONS SANITAIRES

### Pour préserver la qualité de votre eau :

Vérifiez les matériaux constitutifs de vos canalisations et les faire changer s'il y a du plomb et ne jamais raccorder l'installation électrique à la tuyauterie pour faire prise de terre. Ce raccordement peut provoquer des phénomènes électriques accentuant la corrosion des matériaux. Dans un tel cas, il est recommandé de contacter un électricien professionnel avant toute intervention.

Si un traitement complémentaire (purificateur, osmoseur...) est installé, il doit être régulièrement entretenu et réglé par un installateur compétent afin qu'il n'y ait pas de risque de dégradation de la qualité microbiologique ou physico-chimique de l'eau lié à ce dispositif. L'eau ne doit pas être corrosive en sortie de l'installation de traitement.

# Qualité de l'eau distribuée en 2017

## Synthèse du contrôle sanitaire



www.grand-est.ars.sante.fr

Mars 2018

### Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig

#### Commune d'OBERHASLACH

#### Lieudit THALACKER

### ORIGINE DE L'EAU

Le Lieudit Thalacker (18 personnes) est alimenté par les 4 sources de la commune d'Oberhaslach. Ces ressources en eau ont été déclarées d'utilité publique le 2 mai 1995 et disposent de périmètres de protection.

Le réseau est exploité par le Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace Moselle (SDEA).

L'eau est distribuée sans traitement.

Les prélèvements d'eau sont réalisés aux captages, au réservoir et sur le réseau de distribution.

(1) population au 01/01/2011

### QUALITE DE L'EAU DU ROBINET

7 prélèvements d'eau ont été réalisés par le Centre d'Analyses et de Recherches, laboratoire agréé par le ministère chargé de la santé.

#### BACTERIOLOGIE

**Absence exigée de bactéries indicatrices de pollution**

- 4 analyses bactériologiques réalisées sur l'ensemble du réseau d'eau potable.
- **0 analyse non-conforme** aux limites de qualité réglementaires.
- **Taux de conformité : 100 %**

Eau de très bonne qualité microbiologique.

#### DURETE, PH

**Référence de qualité : pH 6,5 à 9**

- Dureté : 3,0 °f (degré français)
- pH : 6,9

Eau très douce, très peu calcaire, très peu minéralisée et très agressive, susceptible de corroder et dissoudre, dans certaines conditions défavorables (température, stagnation...) les métaux des canalisations. Il est recommandé de ne pas consommer l'eau immédiatement après ouverture du robinet lorsqu'elle a stagné plusieurs heures dans les conduites, mais de procéder à un écoulement de quelques dizaines de secondes (voir la fiche d'information jointe).

#### NITRATES

**Limite de qualité : 50 mg/l**

- Teneur moyenne : 1,4 mg/l
- Teneur maximale : 1,5 mg/l

Ces valeurs témoignent d'une ressource bien protégée des apports en nitrates.

#### CHLORURES, SODIUM ET FLUOR

**Références de qualité :**

**Chlorures : 250 mg/l**

**Sodium : 200 mg/l**

**Fluor : 1,5 mg/l**

- Teneur moyenne en chlorures : 2,6 mg/l
- Teneur moyenne en sodium : 1,6 mg/l
- Teneur moyenne en fluor : 0,02 mg/l

#### PESTICIDES

**Limite de qualité : 0,1 µg/l**

Les pesticides recherchés n'ont pas été détectés.

#### MICROPOLLUANTS – SOLVANTS – RADIOACTIVITE – AUTRES PARAMETRES

**Limite(s) de qualité propre(s) à chaque paramètre**

Les résultats pour les paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualités en vigueur.

### CONCLUSION SANITAIRE

**En 2017, l'eau produite et distribuée par la Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig, dans le Lieudit Thalacker (commune d'Oberhaslach), est conforme aux limites de qualité bactériologiques et physico-chimiques en vigueur.**

Cette fiche, destinée aux abonnés du service public de distribution de l'eau, peut être reproduite sans suppression, ni ajout. Dans les immeubles collectifs, elle doit être distribuée à chaque locataire ou affichée.

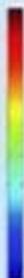


Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire



Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide

Les limites de qualité sont des valeurs obligatoires. Les références de qualité sont des valeurs guide (voir verso)



Consulter les résultats d'analyses sur [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Agence Régionale de Santé Grand Est

Délégation Territoriale du Bas-Rhin  
Cité administrative Gaujot  
14 rue du Maréchal Juin  
F-67084 Strasbourg

[ars-grandest-dt67-vsse@ars.sante.fr](mailto:ars-grandest-dt67-vsse@ars.sante.fr)  
+ 33 (0) 3 88 76 79 86

Crédit photo : fotolia.com



## LA SIGNIFICATION DES PARAMETRES

Le nombre d'analyses effectuées pour le contrôle sanitaire dépend du nombre d'habitants desservis et du débit de la ressource (forage ou captage de source). Les prélèvements sont réalisés à la ressource, à la production (en sortie de station de traitement par exemple) et sur le réseau de distribution (réservoir de stockage et robinet du consommateur).

La conformité de l'eau est établie en comparant la concentration de certains paramètres à des limites de qualité ou à des références de qualité :

- une limite de qualité est une valeur seuil à respecter impérativement portant sur des paramètres microbiologiques et chimiques constituant un danger potentiel pour la santé des personnes ;
- une référence de qualité est une valeur seuil à satisfaire portant sur des paramètres microbiologiques, chimiques et radiologiques, établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau.

— **QUALITE BACTERIOLOGIQUE** : elle est évaluée par la recherche régulière de bactéries dont la présence dans l'eau de consommation révèle une contamination survenue soit au niveau de la ressource soit en cours de transport. Une absence de traitement, un dysfonctionnement momentané des installations de traitement d'eau ou une insuffisance d'entretien des ouvrages peuvent être à l'origine des résultats non conformes.

— **NITRATES** : les nitrates sont des éléments fertilisants, présents naturellement dans les eaux. Les apports excessifs ou mal maîtrisés d'engrais provoquent une augmentation des teneurs en nitrates dans les ressources.

— **PESTICIDES** : la présence de pesticides dans les ressources provient d'une mauvaise maîtrise des produits utilisés pour protéger les récoltes ou pour désherber. Par précaution, la valeur réglementaire, très basse, est inférieure au(x) seuil(s) de toxicité connu(s).

— **ARSENIC** : l'arsenic est un élément d'origine naturelle, largement répandu dans la croûte terrestre et présent à l'état de trace dans toute matière vivante. C'est un élément classé comme cancérigène. Il peut entraîner également des troubles cardiovasculaires et neurologiques.

— **ELEMENTS METALLIQUES** : il s'agit en particulier du plomb, cadmium, mercure, chrome, cuivre, nickel et fer. Leur potentiel toxicologique dépend de leur forme chimique, de leur concentration, du contexte environnemental et de la possibilité de passage dans le corps humain.

— **DURETE** : la dureté représente les concentrations en calcium et en magnésium présents naturellement dans l'eau de la ressource. Elle est sans incidence sur la santé. Au contraire, le calcium et le magnésium jouent un rôle important dans la physiologie humaine et leur apport par l'alimentation est essentiel. Dans le cas d'une eau ayant une dureté de moins de 10°F, l'installation d'un dispositif d'adoucissement de l'eau ne se justifie pas.

— **SODIUM** : le sodium est un métal très répandu dans la croûte terrestre. Il est toujours associé à d'autres éléments chimiques et principalement aux chlorures. Cet élément vital participe à des fonctions physiologiques essentielles.

— **CHLORURES** : les chlorures, très répandus dans la nature, sont des composés naturels des eaux. Ils sont peu toxiques mais peuvent à des doses élevées nuire au goût de l'eau et favoriser la corrosion des canalisations.

— **FLUOR** : le fluor est un oligo-élément présent naturellement dans l'eau. Des doses modérées sont bénéfiques pour la santé. La valeur limite réglementaire a été fixée pour tenir compte du risque de fluorose dentaire (trace sur l'émail des dents). Lorsque l'eau est peu fluorée, une prévention optimale de la carie dentaire passe par un apport complémentaire de cet élément (sel fluoré, dentifrice fluoré, comprimés...).

— **COMPOSES ORGANIQUES VOLATILS (COV)** : les COV sont des molécules de la chimie de synthèse, dérivés des hydrocarbures, ou des éléments issus de la dégradation de ces molécules. Les COV peuvent avoir, à long terme, des effets tératogènes, mutagènes ou cancérigènes.

## AUTRES RECOMMANDATIONS SANITAIRES

### Pour préserver la qualité de votre eau :

Vérifiez les matériaux constitutifs de vos canalisations et les faire changer s'il y a du plomb et ne jamais raccorder l'installation électrique à la tuyauterie pour faire prise de terre. Ce raccordement peut provoquer des phénomènes électriques accentuant la corrosion des matériaux. Dans un tel cas, il est recommandé de contacter un électricien professionnel avant toute intervention.

Si un traitement complémentaire (purificateur, osmoseur...) est installé, il doit être régulièrement entretenu et réglé par un installateur compétent afin qu'il n'y ait pas de risque de dégradation de la qualité microbiologique ou physico-chimique de l'eau lié à ce dispositif. L'eau ne doit pas être corrosive en sortie de l'installation de traitement.

# Qualité de l'eau distribuée en 2017

## Synthèse du contrôle sanitaire



www.grand-est.ars.sante.fr

Mars 2018

### Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig Commune de STILL

#### ORIGINE DE L'EAU

La commune de Still (1751 habitants)<sup>1</sup> est alimentée en eau par 2 sources. Ces ressources en eau ont été déclarées d'utilité publique le 24 novembre 2011 et disposent de périmètres de protection.

Le réseau est exploité par le Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace Moselle (SDEA).

L'eau fait l'objet d'un traitement de désinfection aux rayons ultraviolets avant sa distribution.

Les prélèvements d'eau sont réalisés aux captages, en sortie de station de traitement, au réservoir et sur le réseau de distribution.

(1) population au 01/01/2011

#### QUALITE DE L'EAU DU ROBINET

20 prélèvements d'eau ont été réalisés par le Centre d'Analyses et de Recherches, laboratoire agréé par le ministère chargé de la santé.

##### BACTERIOLOGIE

**Absence exigée de bactéries indicatrices de pollution**

- 20 analyses bactériologiques réalisées sur l'ensemble du réseau d'eau potable.
- **2 analyses non-conformes** aux limites de qualité réglementaires.
- **Taux de conformité : 90 %**

##### Eau de bonne qualité microbiologique.

Les analyses ont révélé la présence de bactéries nécessitant la mise en œuvre de restrictions d'usage du 18 au 21 octobre 2017. L'exploitant a pris toutes les mesures nécessaires (chloration, purges) pour rétablir la qualité de l'eau distribuée.

##### DURETE, PH

**Référence de qualité : pH 6,5 à 9**

- Dureté : 16,1°f (degré français)
- pH : 7,4

Eau douce, peu calcaire, peu minéralisée et légèrement agressive, susceptible de corroder et dissoudre, dans certaines conditions défavorables (température, stagnation...) les métaux des canalisations. Il est recommandé de ne pas consommer l'eau immédiatement après ouverture du robinet lorsqu'elle a stagné plusieurs heures dans les conduites, mais de procéder à un écoulement de quelques dizaines de secondes (cf. fiche d'information jointe).

##### NITRATES

**Limite de qualité : 50 mg/l**

- Teneur moyenne : 3,5 mg/l
- Teneur maximale : 3,9 mg/l

Ces valeurs témoignent d'une ressource bien protégée des apports en nitrates.

##### CHLORURES, SODIUM ET FLUOR

**Références de qualité :**

- Teneur moyenne en chlorures : 3,3 mg/l
- Teneur moyenne en sodium : 2,2 mg/l
- Teneur moyenne en fluor : 0,07 mg/l

**Chlorures : 250 mg/l**

**Sodium : 200 mg/l**

**Fluor : 1,5 mg/l**

##### PESTICIDES

**Limite de qualité : 0,1 µg/l**

Les pesticides recherchés n'ont pas été détectés.

##### MICROPOLLUANTS – SOLVANTS – RADIOACTIVITE – AUTRES PARAMETRES

**Limite(s) de qualité propre(s) à chaque paramètre**

Les résultats pour les paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualités en vigueur.

#### CONCLUSION SANITAIRE

**En 2017, l'eau produite et distribuée par la Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig, dans la commune de Still, est conforme aux limites de qualité physico-chimiques en vigueur. Sur le plan bactériologique, elle est de bonne qualité.**

Cette fiche, destinée aux abonnés du service public de distribution de l'eau, peut être reproduite sans suppression, ni ajout. Dans les immeubles collectifs, elle doit être distribuée à chaque locataire ou affichée.



Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide

Les limites de qualité sont des valeurs obligatoires. Les références de qualité sont des valeurs guide (voir verso)



Consulter les résultats d'analyses sur [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Agence Régionale de Santé Grand Est

Délégation Territoriale du Bas-Rhin  
Cité administrative Gaujot  
14 rue du Maréchal Juin  
F-67084 Strasbourg

[ars-grandest-dt67-vsse@ars.sante.fr](mailto:ars-grandest-dt67-vsse@ars.sante.fr)  
+ 33 (0) 3 88 76 79 86

Crédit photo : fotolia.com



## LA SIGNIFICATION DES PARAMETRES

Le nombre d'analyses effectuées pour le contrôle sanitaire dépend du nombre d'habitants desservis et du débit de la ressource (forage ou captage de source). Les prélèvements sont réalisés à la ressource, à la production (en sortie de station de traitement par exemple) et sur le réseau de distribution (réservoir de stockage et robinet du consommateur).

La conformité de l'eau est établie en comparant la concentration de certains paramètres à des limites de qualité ou à des références de qualité :

- une limite de qualité est une valeur seuil à respecter impérativement portant sur des paramètres microbiologiques et chimiques constituant un danger potentiel pour la santé des personnes ;
- une référence de qualité est une valeur seuil à satisfaire portant sur des paramètres microbiologiques, chimiques et radiologiques, établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau.

— **QUALITE BACTERIOLOGIQUE** : elle est évaluée par la recherche régulière de bactéries dont la présence dans l'eau de consommation révèle une contamination survenue soit au niveau de la ressource soit en cours de transport. Une absence de traitement, un dysfonctionnement momentané des installations de traitement d'eau ou une insuffisance d'entretien des ouvrages peuvent être à l'origine des résultats non conformes.

— **NITRATES** : les nitrates sont des éléments fertilisants, présents naturellement dans les eaux. Les apports excessifs ou mal maîtrisés d'engrais provoquent une augmentation des teneurs en nitrates dans les ressources.

— **PESTICIDES** : la présence de pesticides dans les ressources provient d'une mauvaise maîtrise des produits utilisés pour protéger les récoltes ou pour désherber. Par précaution, la valeur réglementaire, très basse, est inférieure au(x) seuil(s) de toxicité connu(s).

— **ARSENIC** : l'arsenic est un élément d'origine naturelle, largement répandu dans la croûte terrestre et présent à l'état de trace dans toute matière vivante. C'est un élément classé comme cancérigène. Il peut entraîner également des troubles cardiovasculaires et neurologiques.

— **ELEMENTS METALLIQUES** : il s'agit en particulier du plomb, cadmium, mercure, chrome, cuivre, nickel et fer. Leur potentiel toxicologique dépend de leur forme chimique, de leur concentration, du contexte environnemental et de la possibilité de passage dans le corps humain.

— **DURETE** : la dureté représente les concentrations en calcium et en magnésium présents naturellement dans l'eau de la ressource. Elle est sans incidence sur la santé. Au contraire, le calcium et le magnésium jouent un rôle important dans la physiologie humaine et leur apport par l'alimentation est essentiel. Dans le cas d'une eau ayant une dureté de moins de 10°F, l'installation d'un dispositif d'adoucissement de l'eau ne se justifie pas.

— **SODIUM** : le sodium est un métal très répandu dans la croûte terrestre. Il est toujours associé à d'autres éléments chimiques et principalement aux chlorures. Cet élément vital participe à des fonctions physiologiques essentielles.

— **CHLORURES** : les chlorures, très répandus dans la nature, sont des composés naturels des eaux. Ils sont peu toxiques mais peuvent à des doses élevées nuire au goût de l'eau et favoriser la corrosion des canalisations.

— **FLUOR** : le fluor est un oligo-élément présent naturellement dans l'eau. Des doses modérées sont bénéfiques pour la santé. La valeur limite réglementaire a été fixée pour tenir compte du risque de fluorose dentaire (trace sur l'émail des dents). Lorsque l'eau est peu fluorée, une prévention optimale de la carie dentaire passe par un apport complémentaire de cet élément (sel fluoré, dentifrice fluoré, comprimés...).

— **COMPOSES ORGANIQUES VOLATILS (COV)** : les COV sont des molécules de la chimie de synthèse, dérivés des hydrocarbures, ou des éléments issus de la dégradation de ces molécules. Les COV peuvent avoir, à long terme, des effets tératogènes, mutagènes ou cancérigènes.

## AUTRES RECOMMANDATIONS SANITAIRES

### Pour préserver la qualité de votre eau :

Vérifiez les matériaux constitutifs de vos canalisations et les faire changer s'il y a du plomb et ne jamais raccorder l'installation électrique à la tuyauterie pour faire prise de terre. Ce raccordement peut provoquer des phénomènes électriques accentuant la corrosion des matériaux. Dans un tel cas, il est recommandé de contacter un électricien professionnel avant toute intervention.

Si un traitement complémentaire (purificateur, osmoseur...) est installé, il doit être régulièrement entretenu et réglé par un installateur compétent afin qu'il n'y ait pas de risque de dégradation de la qualité microbiologique ou physico-chimique de l'eau lié à ce dispositif. L'eau ne doit pas être corrosive en sortie de l'installation de traitement.

